

# PDSC Newsletter

01 Février 2021

## N°6.



Cliquez sur le  pour accéder aux articles de presse

Les articles 1,3,4,9 et 10 sont développés.

### *Sécurité Intérieure des Etats*

- 1. Centrafrique : 44 rebelles tués
- 2. Irak : Un double attentat frappe Bagdad

### *Géopolitique*

- 3. Réduction des effectifs français au Sahel
- 4. Essais nucléaires : Alger hausse le ton après un long silence

### *Enjeux émergents*

- 5. Les Européens se méfient des ouvertures d'Erdogan
- 6. Le procès d'un soldat d'élite embarrasse la Bundeswehr

### *Economie de défense*

- 7. Paris signe la vente de 18 rafales à la Grèce
- 8. Thalès décroche un important contrat avec l'OTAN

### *Maintien de l'ordre*

- 9. Affrontements violents entre manifestants et force de l'ordre en Tunisie
- 10. Pays Bas : Nouvelle nuit d'émeutes après l'instauration d'un couvre-feu
- 11. Violentes arrestations en Russie lors des manifestations anti-corruption

Lettre d'information sur l'actualité défense,  
sécurité & citoyenneté

## Centrafrique: 44 rebelles tués

Le pays fait face une nouvelle fois à des troubles majeurs. Les rebelles constitués en groupes armés ont effectué une tentative de blocus de la capitale Bangui. En réponse, les FACA (forces armées centrafricaines) ont écrasé la rébellion qui, selon le gouvernement, tente de renverser le président. Cette attaque a engendré la mort de 44 rebelles, selon un communiqué du gouvernement. Selon l'ONU, l'objectif des rebelles serait d'asphyxier Bangui en coupant toutes les routes vers celle-ci.

D'autre part, la ville de Boda, située à 124 km à l'ouest de la capitale Bangui, a été reprise par les forces centrafricaines. Le pays est actuellement en état d'urgence, depuis le 21 janvier dernier, pour une durée d'au moins 15 jours. Cette décision permet notamment une simplification des procédures pour les interpellations. Cela doit aider le gouvernement à faire face aux troubles qui sont réapparus au moment de son élection le 27 décembre dernier.

En effet, le président réélu Faustin-Archange Touadéra à 53,16% s'assoit sur une faible majorité pour gouverner. Il faut noter de plus que  $\frac{2}{3}$  des électeurs ne se sont pas présentés aux urnes, notamment par peur des groupes armés. De ce fait, bien que son élection ait été confirmée le 21 janvier par la cour constitutionnelle du pays, sa légitimité reste très contestée par ses opposants.

- La Centrafrique est en guerre civile depuis huit ans.
- Les six groupes armés les plus puissants du pays (deux-tiers) se sont alliés au sein de la Coalition des patriotes pour le changement.
- Les groupes armés ont grandement entravé la bonne tenue des dernières élections (Décembre 2020).

Le 19 janvier 2021 à Brest, le Président de la République, Emmanuel Macron, a présenté ses vœux aux Armées. A cette occasion, il a annoncé la réduction prochaine des effectifs de l'opération Barkhane. Cette décision intervient un an après qu'un contingent de renfort de 600 soldats français a été envoyé au Sahel, augmentant ainsi leur nombre à 5100. Malgré cette annonce, le chef de l'État et la Ministre des Armées, Florence Parly, ont assuré que les objectifs de l'opération demeuraient inchangés : la stabilité au Sahel et la victoire contre le terrorisme.

L'opération militaire Barkhane a été déployée le 1<sup>er</sup> août 2014 pour contrer le terrorisme au Sahel. Cette force anti-djihadiste prenait la suite de l'opération Serval, mise en place en décembre 2012. Barkhane est un dispositif plus localisé, à l'échelle régionale.

Ce retrait est la conséquence de plusieurs éléments. F. Parly a tout d'abord rappelé le caractère « temporaire » du soutien de janvier 2020. De plus, selon les élus LREM et l'Etat-Major, la France peut se féliciter de plusieurs succès militaires en 2020, parmi lesquels la mort du chef d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), Abdelmalek Droukdal. Enfin, la Ministre des Forces Armées est revenue sur l'emploi d'engins explosifs improvisés, dits IED, employés par les forces islamiques au Sahel et à l'origine du décès de cinq soldats français entre fin 2020 et début 2021.

En place depuis presque neuf ans, les opérations Serval, puis Barkhane ont vu 50 soldats français perdre la vie. Ces tragiques pertes émeuvent l'opinion publique qui apparaît désormais favorable à un retrait de la présence française au Mali.

Pour le moment, le rapatriement complet de l'opération militaire Barkhane n'est pas envisagé. Il semblerait que les premiers à quitter la zone soient les 600 soldats déployés en renfort temporaire en janvier 2020. Toutefois, E. Macron exposera sa stratégie et ses modalités mi-février lors du sommet G5 Sahel, conjointement organisé par la Mauritanie, le Tchad, le Niger, le Burkina Faso, le Mali et la France à N'Djamena, au Tchad.

Dans la lutte contre les forces djihadistes au Sahel, la France est soutenue par les États-Unis, qui fournissent renseignements et ravitaillements. Depuis 2018, la Task Force Takuba (dispositif militaire associant forces européennes et unités maliennes) a été rejointe par le Royaume-Uni (juillet 2018), l'Estonie (août 2018), le Danemark (fin 2019) ainsi que la Suède et la République Tchèque (début 2020). Enfin, l'ONU est également présente au travers de l'opération pour la paix au Mali, baptisée Minusma.

Néanmoins, si une réduction des effectifs français au Sahel se profile, le maintien de l'opération Barkhane semble rester une nécessité dans une zone encore très instable : en ce début d'années, ce sont trois soldats maliens et un casque bleu qui y ont trouvé la mort tandis que six soldats français ont été récemment blessés sur un territoire miné d'engins explosifs artisanaux (IED).

# Essais nucléaires : Alger hausse le ton après un long silence

Dans les années 1960, la France a procédé à de nombreux essais nucléaires dans la partie algérienne du désert du Sahara.

Alors que des milliers d'Algériens se considèrent comme victimes de ces essais nucléaires françaises, les indemnisations prévues par la loi Morin de 2010 sont très rares. En effet, à ce jour, seule une indemnisation a été accordée. Le CIVEN (Comité d'Indemnisation des Victimes des Essais Nucléaires) a jugé les dossiers incomplets ou même hors sujet, ne permettant pas l'application de la loi Morin.

Cependant, un point reste à éclaircir. Paris n'aurait reçu qu'une cinquantaine de dossiers sur 1739 rédigés par des victimes algériennes. Alors, perte volontaire du CIVEN ou non relais de l'information par l'Algérie ? Il apparaît en fait que le gouvernement algérien souhaite un accord politique global sur la question des essais nucléaires plutôt qu'une indemnisation individuelle qui semble compliquée à mettre en place.

Les essais nucléaires menés par la France dans le désert algérien entre 1960 et 1966 :

- De 1960 à 1961 : 4 essais aériens à Reggane, dans le Sud algérien.
- De 1961 à 1966 : 13 essais souterrains à In Ecker, dans le Sud du pays.

Les critères de la loi Morin :

- Être atteint d'une pathologie « radio-induite ».
- Avoir résidé sur un site d'expérimentation nucléaire durant la période des essais ou dans la période immédiatement postérieure.

# Affrontements violents entre manifestants et forces de l'ordre en Tunisie

Depuis le 14 janvier 2021, des manifestations ont lieu à la tombée de la nuit à Tunis et dans d'autres villes du pays comme Sfax, Gafsa, Sousse, Kairouan, Kef, etc.

Sans revendication claire, les manifestants, majoritairement adolescents et étudiants, protestent contre la crise sociale et politique que traverse la Tunisie, tout en bravant le couvre-feu en place. La pandémie de COVID-19 a très largement affecté l'économie et de nombreuses familles se retrouvent dans la pauvreté. En outre, la répression policière est aussi une de leurs contestations. Les nuits de manifestations tunisiennes sont marquées par des troubles, des violences et de nombreuses arrestations. En quatre nuits, la police dit avoir arrêté 600 manifestants, là où les ONG en annoncent plus d'un millier.

Les jeunes manifestants dénoncent également les abus lors des arrestations et les procès expéditifs qui s'en suivent. Hamza Nasri Jridi, président adjoint de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme, a été arrêté le 18 janvier et jugé le 21.

Si les manifestations appellent à une meilleure politique sociale face au virus ainsi qu'à la libération des manifestants arrêtés, ils critiquent également l'inaction du Gouvernement en termes de chômage. Paralysé par des divisions internes, il peine à faire face à l'urgence sociale du pays. Le Premier Ministre, Hichem Mechichi, aussi Ministre de l'Intérieur par intérim, a obtenu le vote du Parlement pour un remaniement ministériel le 26 janvier. Depuis 2011, la Tunisie fait face à une instabilité chronique : onze gouvernements se sont succédés. Trois chefs de gouvernement se sont suivis en 2020.

Ces manifestations surviennent à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la révolution qui a renversé le dirigeant Ben Ali le 14 janvier 2011, durant le Printemps Arabe. Ce jour-là, en 2021, le Gouvernement a annoncé un confinement de quatre jours et le prolongement du couvre-feu (20h-5h) jusqu'au 14 février.

# Pays Bas : Nouvelle nuit d'émeute après l'instauration d'un couvre-feu

Les Pays-Bas ont été le théâtre de violents affronts entre manifestants et forces de l'ordre ces derniers jours. Que ce soit à Amsterdam, à Rotterdam ou encore à La Haye, tous les émeutiers s'alliaient à la même cause : le ras le bol ! Ras le bol des restrictions des libertés dues à la pandémie de Covid-19.

Alors que le gouvernement néerlandais annonçait qu'un couvre-feu, de 21h à 4h30 du matin, entrerait en vigueur dès le Samedi 23 Janvier, des appels à manifester ont été clamés dans tout le pays. Rappelons qu'à ce jour (30/01/2021), environ 14 000 morts pour 970 000 cas sont à déplorer aux Pays-Bas.

Depuis le début des violences, plus de 400 personnes ont été incarcérées. Afin de contenir ces émeutes, un vaste dispositif policier a été mis en place. Unités antiémeutes, fourgons cellulaires, garde équestre, ainsi que canons à eaux sont de la partie. Toutefois, certains membres de l'opposition politique du gouvernement ne s'en contentent pas. C'est le cas du député populiste Geert Wilders qui a proposé de faire appel à l'armée pour renforcer les effectifs de police. Pour justifier son intervention, ce même député scandait que les casseurs « souvent d'origine turque et marocaine » souhaitent « détruire le pays ». Malgré la teneur de ses propos, sa proposition n'a pas fait l'unanimité.

Contrairement à certains de ses voisins européens, les Pays-Bas sont peu habitués à de tels niveaux de violences lors de manifestations. La population, de nature résiliente et pacifique, s'indigne devant le comportement de certains de ses compatriotes. Oui au ras le bol, mais non à la casse et aux émeutes.

Il est à noter que le cas des néerlandais n'est pas isolé : des manifestations ont aussi explosé au Liban, au Danemark, à Israël, et en Espagne. De quoi inspirer les « gaulois réfractaires » ?